ecvet

magazine

numéro 21 Janvier 2015

Le magazine d'information sur le système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels.

02 Être ou ne pas être : telle est la réponse

04 L'évaluation d'ECVET

06 L'expérience ECVET - une manière de mettre en œuvre ECVET au sein des organismes d'EFP

08 L'équipe nationale d'experts ECVET en Bulgarie 2012-2014 : de la promotion à l'introduction

10 ECVET en Turquie

12 Un projet de transfert d'innovation teste ECVET "en pratique"

14 euVETsupport

17 Programme de travail de l'équipe d'appui ECVET pour 2015

ecvet
European Credit system for Vocational Education & Training

Le Magazine ECVET est réalisé avec le soutien de la Commission européenne. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission européenne, laquelle ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de cette information.

www.ecvet-team.eu

European Commission

ecvet magazine

Edito

James Calleja
Directeur du CEDEFOP

Être ou ne pas être : telle est la réponse

Après près de douze ans et plus de 300 projets, réunions, groupes d'experts, rapports et colloques sur ECVET à l'échelle européenne, il est décourageant de constater que la communauté de l'EFP n'a pas encore établi de système de crédit pour ECVET. En l'état actuel des choses, on serait tenté de conclure que les utilisateurs finaux n'ont rien à gagner du système, et tout à perdre.

Nos homologues du secteur de l'enseignement supérieur, et notamment les universitaires, ont réussi à mettre en place un programme de mobilité basé sur un système de crédits aujourd'hui reconnu à l'échelle internationale. Ils sont parvenus à créer une devise valable aussi bien à Jyväskylä, Lisbonne et Valette qu'à Aberdeen ou Nicosie. L'argument souvent cité par l'EFP est que le système sur lequel repose l'enseignement supérieur est moins complexe que celui de l'enseignement et de la formation professionnels. Cette raison ne justifie toutefois pas le fait qu'il n'existe pas à ce jour de système de crédits pour l'EFP. En 1999, personne n'aurait pu imaginer l'immense impact du processus de Bologne sur les universités d'Europe et au-delà. Celles-ci n'étaient pas exactement réputées pour leur capacité au changement et à l'innovation, et pourtant, elles ont réussi à créer un Espace européen de l'enseignement supérieur efficace et favorisant la mobilité dans le cadre de l'enseignement supérieur. Des changements ont été introduits au niveau de la structure des certifications avec l'adoption d'un système à trois niveaux, ainsi qu'au niveau de l'assurance qualité, du système de crédits et des certifications, avec l'utilisation plus fréquente du diplôme EUROPASS et de suppléments du certificat.

Si plusieurs projets ont impliqué la participation d'institutions d'EFP pour la mise en œuvre d'ECVET, globalement, les prestataires d'EFP n'ont pas su montrer l'exemple en termes d'application des outils européens au sein de l'EFP. Je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles la réforme de l'EFP au niveau européen est si lente à se mettre en place, contrairement au processus de Bologne au sein de l'enseignement supérieur. En effet, les universités ont été les premières à adopter le processus de Bologne, encourageant de ce fait son adoption.

Selon moi, le système de crédits est à l'origine de la révolution tranquille qui a bouleversé l'enseignement supérieur, à un point tel que même les universités des sciences appliquées, généralement du ressort de l'EFP supérieur, ont adopté le système ECTS.

D'autre part, il semble que les décideurs et institutions d'EFP ont encore du mal à envisager un système qui permettrait de mesurer le contenu, les charges de travail et les acquis d'apprentissage en s'appuyant sur un système de crédits. Nombreux sont ceux qui s'y perdent !

ecvet
European Credit system for Vocational Education & Training

Directrice de la publication :
Elena Camilletti

Comité éditorial :
Elena Camilletti / Véronique Lable

Coordination :
Imanovation
Alexandra Costa Artur

Conception et production graphiques :
www.additiv.fr

Le contenu des articles publiés ici reste de l'entière responsabilité de leurs auteurs respectifs.

La copie de tout ou partie du magazine ECVET est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication.

Credits: Thinkstock®

Il est totalement inacceptable qu'au bout de douze ans, la réponse à ECVET soit "être ou ne pas être"

La question n'est pas de savoir si l'EFP a besoin d'un système de crédits mais quand celui-ci sera enfin mis en place.

La recommandation de l'UE a fourni aux États membres une feuille de route pour la mise en œuvre d'ECVET. Celle-ci prédisait que, conformément aux lois et pratiques nationales et sur la base d'essais et de tests, ECVET pourrait être appliqué progressivement aux certifications de l'EFP à tous les niveaux du CEC et utilisé pour le transfert, la reconnaissance et l'accumulation des acquis d'apprentissage obtenus dans des contextes formels, et le cas échéant, non formels et informels. Selon le calendrier initial, on aurait dû assister, en 2013, à l'application progressive d'ECVET aux certifications de l'EFP à tous les niveaux du CEC, à l'issue de plus de trois ans de test et de développement. L'évaluation externe d'ECVET aurait en outre dû avoir lieu en 2014.

Quoi qu'il en soit, actuellement, en ce qui concerne les réformes de l'EFP nationales, cinq ans après la Recommandation et près de douze ans après la première réunion sur ECVET au niveau européen, le système est soit en attente (dans 17 pays), soit en cours d'expérimentation (dans 8 pays) ou bien un engagement politique reste à mettre en œuvre (dans 13 pays).

Les utilisateurs finaux (notamment les institutions d'EFP, les apprenants et les employeurs) attendent toujours de voir comment un tel système pourrait apporter une valeur aux certifications, et comment les expériences d'apprentissage pourraient accroître l'employabilité et permettre aux individus de se lancer dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie qui pourrait être mesuré et comparé avec d'autres systèmes d'enseignement continu et supérieur. En tout état de cause, après chaque réunion ou projet ECVET, nous ne devons pas oublier que l'indécision empêche les utilisateurs d'obtenir des certifications plus transparentes, plus faciles à lire pour les employeurs (aux niveaux local, régional, national et européen) et pouvant appuyer la validation des apprentissages informels et non formels. L'indécision empêche également le marché du travail d'évaluer les profils et certifications de manière plus concrète, toutes frontières et secteurs économiques confondus.

Il est totalement inacceptable qu'au bout de douze ans, la réponse à ECVET soit être ou ne pas être.

ECVET ne doit pas être considéré comme une simple boîte à outils, le risque étant, de plus en plus, de se retrouver avec une boîte à outils vide au lieu d'un système. Une telle boîte à outils ne pourrait être mise en œuvre sans avoir en place un système de points et de crédits. Il convient toutefois de s'appuyer sur les expériences positives de pays ayant commencé la mise en œuvre progressive d'un système ECVET, par exemple celles de la communauté francophone belge, d'Estonie, de Hongrie, de Malte, de Pologne ou encore de Finlande. La Roumanie procède actuellement à une expérience visant à rendre opérationnel son système de crédits compatible avec ECVET. La Lettonie et la Lituanie conduisent actuellement des projets pilotes. Quant à la Grèce, la Croatie, l'Italie et la Slovaquie, si aucune activité liée à ECVET n'est en place, un engagement politique a toutefois été formalisé. Dans tous les pays où un engagement a été formalisé, ECVET est ou sera développé en parallèle avec le CNC, dans le cadre de réformes plus globales. Faire peser des doutes sur le fait qu'ECVET devrait ou non reposer sur un système de points retarde par contre la mise en œuvre de cet outil européen vital pour l'EFP.

Jusqu'à présent, l'expérience a montré que l'une des forces d'ECVET est l'approche basée sur les acquis d'apprentissage, et que la difficulté repose sur l'adoption de l'utilisation de points de crédits. Tandis que les acquis d'apprentissage permettent de fournir des informations au marché du travail et aux prestataires d'enseignement et de formation, les points de crédits montrent les charges de travail, en d'autres termes l'ampleur d'une certification. Les deux sont nécessaires et sont liés l'un à l'autre. L'ECTS s'appuie sur ces deux piliers. Je ne partage pas l'opinion de ceux qui pensent qu'un système de crédits opérationnel peut survivre sans points de crédits. Cela reviendrait à dire, par analogie, que l'on peut créer de l'eau sans hydrogène ou oxygène. Un système de crédits doit fournir des crédits, sans quoi il ne s'agit pas d'un système de crédits. Imaginez-vous vous rendre à la banque et demander un crédit et recevoir une reconnaissance pour votre crédit sans que celle-ci puisse être utilisée.

Il est temps de rendre un service à nos utilisateurs finaux. Il ne peut plus y avoir de doute quant à l'existence ou non d'ECVET. Je reconnais toutefois que la mission est difficile, celle-ci touchant à des éléments liés à l'assurance qualité des systèmes de certification tels que l'évaluation, la validation (de la théorie et de la pratique) et la certification dans des contextes nationaux et sur des systèmes divers.

Pourtant, l'ECTS est confronté à la même complexité, et a néanmoins réussi à s'imposer comme système de crédits pour les certifications de la zone supérieure des CNC. Il est temps qu'ECVET adopte une version de l'ECTS qui soit suffisamment claire et cohérente pour couvrir tous les types d'apprentissage en blocs d'heures déterminés (plus ou moins 25 heures pour chaque crédit) et donne aux utilisateurs ultimes un point de référence permettant d'améliorer la transparence, la parité d'estime avec l'enseignement supérieur et la perméabilité. Il est temps d'encourager les prestataires d'EFP à tester ECVET en s'appuyant sur un système de crédits.

Nous ne pouvons plus continuer à ne pas utiliser de points de crédits pour ECVET et à repousser sa mise en œuvre. Sans crédits tangibles pour l'EFP, les utilisateurs n'ont rien à gagner et tout à perdre. ■

Carlo Scatoli, chargé de mission à la Commission européenne

Évaluation d'ECVET

Toutes les initiatives et instruments européens sont soumis à des évaluations régulières. ECVET a fait l'objet d'une première évaluation, dont le rapport a été finalisé en juillet 2014 (http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/more_info/evaluations/index_en.htm).

Ce rapport, qui compte environ 80 pages ainsi que des annexes, n'a pas été établi par la Commission. Il a été soumis à la Commission par un consortium conduit par l'institut lituanien PPMI et constitué d'évaluateurs externes. La Commission prépare à présent un rapport de 10 pages à l'intention du Parlement européen et du Conseil. Cet article présente les principales conclusions ainsi que certaines des options proposées pour l'avenir.

La Recommandation ECVET prévoyait une phase d'essais et de tests qui devait se poursuivre jusqu'en 2012. Cette phase a été prise au sérieux, comme en témoignent les plus de 100 projets pilotes ECVET entrepris. Promoteurs majeurs des projets pilotes, les autorités nationales ont-elles-même encouragé la mise en œuvre de tests au sein de leurs systèmes nationaux respectifs.

Certains pays sont allés encore plus loin et ont opéré de profonds changements au sein de leurs systèmes d'EFP. La communauté française de Belgique a ainsi entièrement réformé son système d'EFP, l'une des principales caractéristiques étant l'introduction de certifications reposant sur des unités d'acquis d'apprentissage. En Finlande, les systèmes de certification et de crédits d'EFP, déjà basés sur des unités, se sont rapprochés du système ECVET, conformément au cadre national de certification (CNC). ECVET a été à l'origine du développement d'un système de crédits pour l'EFP initial en Roumanie, qui utilisait déjà un système de crédits. Le CNC maltais, déjà bien établi, a été modifié de manière à pouvoir accommoder la validation des acquis d'apprentissage et garantir que les certifications acquises dans le cadre de l'EFP sont composées d'unités transférables. Le lien avec les CNC est important. C'est la raison pour laquelle plusieurs pays n'initieront rien sur ECVET tant que leur CNC ne sera pas bien établi.

Beaucoup de projets œuvraient à améliorer la qualité des expériences de mobilité, souvent au sein de secteurs spécifiques tels que le commerce ou l'automobile. Les efforts déployés ont contribué à la bonne réputation d'ECVET identifiée par les évaluateurs. Les décideurs et les promoteurs voient en ECVET un outil de soutien à la qualité de la mobilité et de la coopération transnationale, notamment via des documents d'appui tels que les contrats pédagogiques.

" La phase de test a été prise au sérieux, comme en témoignent les plus de 100 projets pilotes ECVET entrepris "

Cette évaluation reste largement qualitative. Il n'existe pas d'informations quantitatives systématiques sur l'utilisation d'ECVET dans des projets de mobilité, qu'ils soient ou non financés par l'Union européenne. Le modèle de contrat pédagogique peut être téléchargé par n'importe qui, et tout le monde a accès à la boîte à outils ECVET, qui vise à aider les promoteurs de projets de mobilité.

Ce libre accès permet d'élargir l'utilisation du système, mais ne permet pas de recueillir des renseignements. Il est particulièrement important qu'ECVET soit utilisé au sein de réseaux de mobilité n'entrant pas dans le cadre de projets de mobilité financés par l'Union européenne, comme NETINVET, qui rassemble des prestataires d'EFP du secteur du commerce international et de la logistique délivrant des certifications de niveau 4 et 5 du CNC.

Soutenir les expériences de mobilité et fournir un point de référence pour les réformes semblent être les principales valeurs ajoutées d'ECVET.

L'évaluation a confirmé que les points ECVET sont très rarement utilisés. Tout d'abord, la plupart des expériences de mobilité dans le cadre de l'EFP au niveau 5 ou inférieur du CEC sont courtes et entièrement intégrées dans le programme. Les points ECVET deviennent alors inutiles. Ensuite, étant donné que les points ECVET devraient être attribués sur la base de coefficients au sein d'une certification spécifique, ils ne sont d'aucune utilité aux personnes qui changent de programme. Enfin, l'EFP supérieur (niveau 5 et plus du CEC) utilise plus fréquemment les points ECTS.

L'équipe d'appui ECVET a su se faire apprécier des organes nationaux et autres parties prenantes, avec l'organisation de séminaires, sessions de formation, évènements et des ressources d'information. Le manuel d'utilisation a globalement été bien reçu, mais nécessitait souvent d'être complété par des documents d'appui produits au niveau national. Tandis que les évaluateurs ont considéré que le groupe des utilisateurs d'ECVET jouait correctement son rôle d'organe principal de représentation et de discussion, la structure de mise en œuvre a été globalement jugée complexe et présentant des relations peu claires entre un nombre trop élevé d'acteurs.

Les évaluateurs ont proposé plusieurs solutions pour répondre aux problèmes identifiés. La Commission les prendra en compte dans son rapport, qui comprendra également des options pour la stratégie future. Nous devons également nous appuyer sur d'autres sources, notamment les rapports réguliers du Cedefop, mais également sur des informations recueillies auprès des autorités nationales, de parties prenantes et autres informations issues des projets. Les débats impliquant les différents acteurs, notamment les groupes des utilisateurs d'ECVET, le Comité consultatif sur la formation professionnelle, les Directeurs généraux de l'EFP et le Forum ECVET qui s'est tenu à Vienne les 30 et 31 octobre 2014, devraient également apporter une contribution importante. Le rapport de la Commission sur ECVET devrait être adopté et publié en février ou mars 2015. Affaire à suivre ! ■

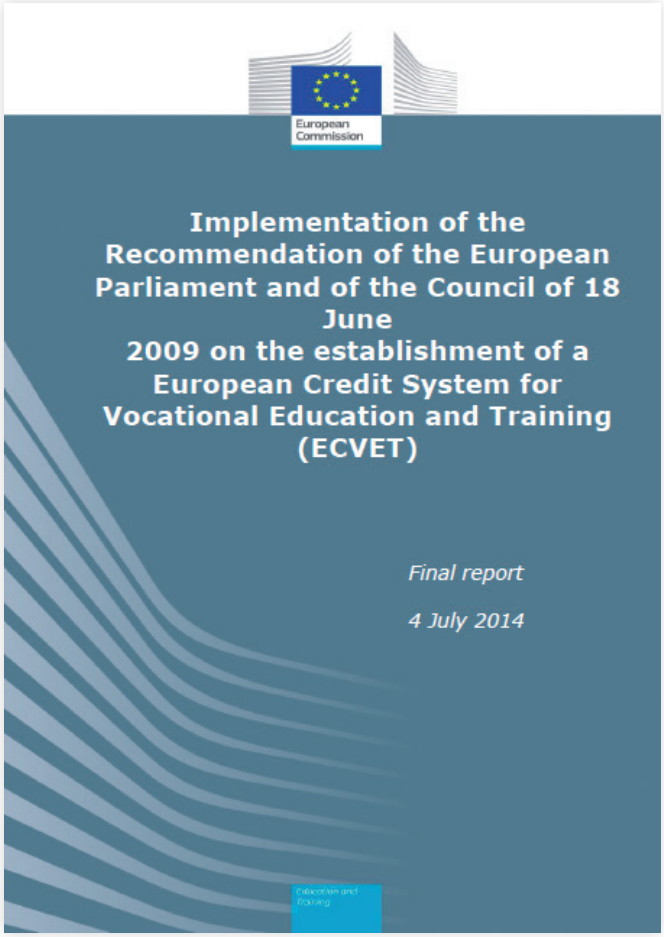
European Commission
Implementation of the Recommendation of the European Parliament and of the Council of 18 June 2009 on the establishment of a European Credit System for Vocational Education and Training (ECVET)
Final report
4 July 2014

Références

PPMI, Rapport définitif sur l'évaluation externe d'ECVET, 2014, disponible à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/more_info/evaluations/index_en.htm

Cedefop, The development of ECVET in Europe, 2012 ;

Monitoring ECVET implementation strategies in Europe, 2013 ;

Monitoring ECVET implementation strategies in Europe in 2013, 2014, disponibles sur le site Web du Cedefop.

André Huigens, pour le compte de l'équipe d'appui ECVET hollandaise

L'Expérience ECVET – une manière de mettre en œuvre ECVET au sein des organismes d'EFP

L'équipe d'experts ECVET hollandaise a établi une méthodologie visant à aider les institutions d'EFP à mettre en œuvre ECVET.

Partant du constat que les ateliers d'une demi-journée, voire d'une journée, consacrés à ECVET, ne préparaient pas suffisamment les établissements d'EFP à l'utilisation d'ECVET, l'équipe a initialement développé cette méthodologie dans l'idée de soutenir la mobilité des étudiants en voyage à l'étranger. La complexité associée à l'adoption d'un système fondé sur des acquis et sur des unités basées sur des acquis d'apprentissage était en effet trop importante. L'équipe d'experts a déterminé, sur la base d'observations, que la plupart des établissements d'EFP avait besoin de davantage d'informations et d'encadrement sur la manière d'utiliser des instruments tels que le CEC, ECVET, EQAVET, etc.

L'idée développée

L'équipe d'experts a organisé un voyage d'étude appelé l' « Expérience ECVET ». Un groupe d'enseignants et de coordinateurs hollandais issus d'établissements d'EFP s'est rendu à l'étranger pour un voyage d'étude en vue d'apprendre à utiliser les outils ECVET. Cette démarche avait pour objectif d'aider les enseignants à appliquer les outils ECVET à la mobilité des étudiants. Pour le premier voyage pilote, 4-5 enseignants estoniens et 4-5 enseignants finnois se sont joints aux enseignants hollandais. Les sessions de travail se sont déroulées en anglais. Les conditions d'apprentissage étaient authentiques, tous les outils ECVET étant utilisés dans une situation réelle impliquant des personnes issues de trois pays différents. L' « Expérience ECVET » a non seulement permis aux participants de mieux comprendre ce que signifiaient le CEC et ECVET et d'en expliquer l'utilisation, mais elle a également abordé d'autres points, notamment l'Accord de Partenariat, le Contrat pédagogique, les Unités d'apprentissage, l'Évaluation et le Transfert de crédits. Le voyage d'étude (ainsi que la formation) a duré cinq jours (lundi au vendredi), soit plus de 40 heures.

La première partie de la formation s'est déroulée en Estonie, la seconde en Finlande. Ce changement d'environnement a permis aux organisateurs d'adopter une perspective différente. Cette Expérience ECVET a été modérée et organisée par deux experts de l'équipe de coordination nationale des Pays-Bas.

Le voyage a été financé par le programme Leonardo da Vinci Mobilité destiné au personnel, avec un budget VETpro.

Le groupe cible

Ce voyage d'étude visait les enseignants ou coordinateurs en EFP responsables ou déjà impliqués dans la mobilité des étudiants. Des concepteurs de pro-

grammes d'enseignement, ainsi que des concepteurs de formations ont également pris part à l'expérience. Les participants étaient issus de huit établissements d'EFP différents. La seconde Expérience ECVET impliquera encore davantage de pays et d'établissements et sera destinée à un réseau d'établissements d'EFP fournissant des expériences de mobilité à leurs étudiants.

Les apprentissages tirés de l'Expérience ECVET

Les enseignants sont aujourd'hui à même d'avancer vers l'utilisation du CEC et plus spécifiquement d'ECVET. Ils sont capables de reconnaître et de valider la mobilité au sein et hors de leurs propres frontières.

Le programme de la semaine d'étude et de formation

La description qui suit est un aperçu du programme établi pour les participants au premier projet pilote. Le second projet pilote s'est adressé à un réseau existant d'établissements d'EFP, le programme se présentant donc de manière légèrement différente. Il a été construit de manière à permettre aux participants de travailler dans des situations d'apprentissage authentiques et de développer leurs propres processus d'utilisation d'ECVET en vue de soutenir la mobilité de leurs étudiants.

L'Expérience ECVET a permis au premier groupe pilote de se mettre à la place de leurs étudiants, même si les objectifs du voyage étaient différents. Travailler avec des homologues étrangers a été pour les participants une véritable révélation. Dès le lundi, au début du programme, le groupe a dû réfléchir aux informations à obtenir les uns des autres, étape importante avant même de pouvoir commencer à penser en termes d'unités. Les participants ont réalisé qu'ils avaient besoin de connaissances beaucoup plus approfondies sur les programmes de formation des autres pays. Beaucoup d'autres questions ont ensuite été soulevées, par exemple dans quelle mesure existe-t-il un langage et une compréhension communs sur les aptitudes, les compétences et les connaissances ? Quelles sont les approches pédagogiques et styles d'apprentissage en vigueur dans chaque pays ?

Le mercredi, le groupe a rencontré des représentants de Kotsukoda, organe compétent d'Estonie. Cette rencontre a permis de discuter des difficultés associées au processus de mobilité. Le groupe est ensuite parti pour la Finlande, où il a été hébergé par un établissement privé.

Ce nouvel environnement a produit un impact très positif sur les discussions. Le jeudi, le groupe était prêt à développer un système ECVET plus ou moins complet en s'appuyant sur la boîte à outils ECVET disponible en ligne. Les participants ont travaillé par groupes de deux et ont ensuite présenté leurs progrès sur l'utilisation d'ECVET. Le vendredi, l'Expérience ECVET s'est terminée par la rencontre d'un représentant du marché du travail de Finlande. Son expérience de l'utilisation d'ECVET au sein de son entreprise lui a permis d'encourager les participants à développer ECVET du point de vue du marché du travail.

Tous les documents, résultats et photos de l'Expérience ECVET ont été partagés sur un compte dropbox.

Le suivi

Suite à la demande des participants, le point de coordination national ECVET hollandais a organisé une réunion de suivi. Cette session d'une demi-journée s'est déroulée six mois après l'Expérience ECVET. Celle-ci s'est révélée positive. Tous les établissements d'EFP qui y ont participé travaillent actuellement à la professionnalisation et à la mise en œuvre d'ECVET. Les participants ont créé leur propre Communauté de professionnels et ont demandé aux organisateurs de continuer à organiser des réunions. La prochaine a déjà été planifiée et sera hébergée par le point de coordination national. ■

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter le point de coordination national ECVET hollandais :

RStelwagen@Cinop.nl
ou André Huigens ou Ronald Kloeg, organisateurs des deux projets pilotes.

a.huigens@wellant.nl ou rkloeg@onderwijsgroeptilburg.nl

Andriana Georgieva, Coordinatrice de l'équipe nationale d'experts ECVET 2014

L'équipe nationale d'experts ECVET en Bulgarie 2012-2014 : de la promotion à l'introduction

Le système d'EFP bulgare est traditionnellement centralisé. Il est basé sur les niveaux d'enseignement publics (les normes d'EFP) et organisé selon une liste de professions et certifications nationales divisées selon leur niveau et leur secteur professionnel.

Au cours des dix dernières années, le rôle des systèmes d'EFP nationaux a fait l'objet d'un changement radical afin de faciliter l'apprentissage tout au long de la vie et accroître l'employabilité et l'intégration sociale. En réponse à des défis nationaux et européens, la Bulgarie a introduit des réformes visant à garantir que les prestataires d'EFP puissent répondre aux demandes croissantes de certifications des marchés du travail bulgare et européen.

Les réformes de l'EFP bulgare ont commencé en 2007 par une amélioration des normes d'EFP, qui sont désormais orientées autour des acquis. En 2011, suite à une série de projets pilotes et de dialogues intenses avec des partenaires sociaux, un nouveau modèle de normes d'EFP a été proposé. Ce nouveau modèle s'appuie sur les principes d'ECVET. Il utilise des unités de connaissances, d'aptitudes et de compétences, est lié aux niveaux du CNC/CEC et comprend des critères d'assurance qualité pour l'évaluation.

D'autres réformes touchant le système d'EFP ont été mises en place en 2012 avec l'adoption officielle du Cadre National des Certifications et la nomination de l'Agence nationale pour l'enseignement et la formation professionnels (National Agency for Vocational Education and Training - NAVET) comme point de coordination national pour ECVET en Bulgarie. La même année, l'équipe nationale d'experts ECVET a fait son entrée au sein du Centre de développement des ressources humaines, l'Agence nationale pour le programme d'apprentissage tout au long de la vie. La principale mission de l'équipe était d'aider les autorités nationales et le groupe d'experts ECVET de la NAVET à :

- promouvoir l'utilisation des instruments ECVET au sein de la communauté EFP bulgare ;
- introduire les principes d'ECVET dans le système de certification national.

Depuis 2012-2013, l'équipe nationale d'experts ECVET s'attache à coordonner les efforts et la vision des différents organismes du secteur de l'EFP tels que les représentants du Ministère de l'éducation et des sciences, le Ministère des affaires sociales et du travail, le Point de coordination national pour ECVET (l'Agence nationale pour l'enseignement et la formation professionnels), les institutions d'enseignement supérieur, les établissements d'EFP, les organisations d'employeurs et les ONG du secteur de l'EFP. L'équipe a œuvré à promouvoir et améliorer la compréhension d'ECVET par le secteur, notamment via :

- des conseils et l'échange de bonnes pratiques ;
- le nouveau site Web d'ECVET ;

Experts ECVET Bulgares

- l'organisation de cinq conférences nationales et deux séminaires régionaux dédiés aux employeurs ;
- trois publications thématiques et une brochure sur ECVET ;
- quatre bulletins d'informations électroniques ;
- plus de 100 consultations sur le système ECVET lors d'évènements internationaux et nationaux.

Une nouvelle législation concernant l'EFP a été développée et proposée au Parlement pour approbation. Celle-ci permettrait de garantir l'introduction des principes et outils ECVET en Bulgarie en accord avec le contexte national et les caractéristiques du système d'EFP national.

Afin de soutenir la mise en œuvre d'ECVET dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie, trois nouveaux membres ont rejoint l'équipe d'expert ECVET en 2014. Ils représentent les secteurs des ressources humaines, de la jeunesse et de l'apprentissage des adultes en Bulgarie. Les nouveaux membres de l'équipe ECVET s'attachent à sensibiliser les employeurs, les consultants en ressources humaines et conseillers en carrière, les organisations d'apprentissage des adultes et les jeunes de Bulgarie à l'apprentissage non formel et informel. Des évènements spéciaux consacrés à ECVET à l'intention des jeunes ont eu lieu en 2014, parmi lesquels :

- des présentations sur ECVET et sur les autres instruments européens visant à accroître la transparence des certifications (séminaire conjoint avec Euroguidance, Europass, Youthpass, Eurydice et les centres Eurodesk de Bulgarie) ;
- des conseils pour renforcer la capacité des organisations de jeunes, afin de les aider à appliquer ECVET à leurs programmes de mobilité dans le cadre de l'apprentissage et du travail, et à leurs demandes d'initiatives transnationales pour les jeunes dans le cadre du programme Erasmus+.

En 2012-13, l'équipe nationale ECVET a établi une base solide pour la coopération avec les organismes professionnels et d'employeurs. Celle-ci s'appuie sur le projet de l'équipe nationale et a été renforcée par une série d'actions et d'initiatives mises en œuvre en 2014. Cette année, l'accent a été mis sur les secteurs de l'informatique et du tourisme. Dans ce cadre, un séminaire sur le cadre de travail sectoriel informatique et une conférence sur les ressources humaines et le développement stratégique pour le tourisme ont été organisés en septembre 2014. Un groupe de travail composé de représentants de l'Agence nationale pour l'EFP, de l'Institut européen des technologies logicielles – Centre d'Europe de l'est, de directeurs et enseignants d'établissements d'EFP et de prestataires d'EFP du secteur informatique a été créé. Ce groupe aide à développer et promouvoir une série de changements concernant la conception des programmes d'étude informatique, qui reposent aujourd'hui sur les principes du CEC et d'ECVET.

La coopération du Ministère de l'éducation et des sciences, du NAVET (le point de coordination ECVET national) et de l'équipe ECVET nationale a permis d'introduire des changements significatifs au sein des certifications nationales et du système d'EFP. En juillet 2014, la Loi sur l'EFP national a introduit un système de crédits national s'appuyant sur les acquis d'apprentissage, ainsi qu'un système national pour la validation des apprentissages non formels et informels. Considérant les accomplissements déjà réalisés sur ECVET et dans le contexte des réformes continues du système d'EFP national, les activités de l'équipe bulgare d'experts ECVET vont maintenant se tourner sur les aspects qualité de la mise en œuvre. En 2015, l'équipe s'emploiera également à garantir une meilleure synergie pour l'application des instruments européens tels qu'ECVET, ECTS, EQF/NQF, Europass etc.

Fatih Tokatli, Directrice des Affaires extérieures, de la formation et des projets – Association turque des employeurs des industries de la métallurgie

ECVET en Turquie

La Turquie cherche depuis longtemps à rattraper son retard en matière de productivité et de compétitivité par rapport au reste de l'Europe. Cette situation perdure depuis l'établissement de la république en 1923, mais la convergence, en termes économiques s'est faite progressivement, avec toutefois des pics d'accélération.

Entre les périodes d'accélération et de décélération, le débat a toujours porté sur la meilleure manière de former les individus et de réformer notre système d'EFP afin de créer un pool de main-d'œuvre mieux qualifiée.

Les modèles adoptés par l'Europe occidentale ont toujours dominé ces débats, qui ont finalement abouti à l'adoption officielle d'un système dual pour les formations en apprentissage. Toutefois, un modèle permettant aux entreprises de fournir un feedback aux prestataires d'EFP faisait défaut. La solution retenue a été l'élaboration de normes et de certifications professionnelles.

Via une série de réformes mises en place au début des années 90 et dans le contexte du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE, la Turquie a créé une autorité en charge des certifications professionnelles en 2006. Cet organe supervise le développement des normes professionnelles, des certifications professionnelles et celui du système d'examen et de certification.

Ces changements ont été introduits parallèlement à la réforme du programme d'enseignement de l'EFP. Ceci a conduit à la création d'une structure modulaire, plus souple, qui prend en compte les acquis d'apprentissage, avec une évaluation basée sur les compétences. Suite au lancement d'ECVET par la Commission européenne en 2009, un nouveau cadre général a été mis en place, lequel permet de façonner de manière stratégique ces efforts de réforme. Même si cela ne s'inscrivait pas dans les fonctions d'ECVET prévues par la Commission lors de la création du système, ECVET a été un stimulateur de réformes important en Turquie. ECVET a encouragé la réforme des programmes d'enseignement de l'EFP et le développement de programmes transparents, modulaires et basés sur les compétences.

MESS, l'Association turque des industries de la métallurgie, ainsi que son organisme cadre, TİSK, la Confédération turque des associations d'employeurs, ont joué un rôle de pionnier dans l'introduction du système. Les deux organismes ont œuvré sans relâche pour le défendre et le soutenir et ont également contribué financièrement directement à sa mise en place. La MESS a développé à ce jour 72 normes professionnelles et 46 certifications professionnelles couvrant les secteurs de la métallurgie et de l'automobile, soit plus que n'importe quelle autre institution de ce type en Turquie. Le travail qui reste à accomplir est immense ; ce sont potentiellement des millions de travailleurs qui devront être certifiés selon ce système. Qui plus est, la « reconnaissance des apprentissages antérieurs » ne pourra devenir réalité que si des procédures d'examen efficaces sont en place.

Le Département de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques de Turquie a récemment procédé au remaniement du programme d'enseignement de l'EFP en s'appuyant sur un système de crédits basé sur ECVET. Celui-ci a été possible grâce à l'effet de stimulation d'ECVET. La Turquie a donc atteint une nouvelle étape dans la création d'un système d'EFP plus souple et qui favorise la mobilité, non seulement

dans les pays de l'UE mais au sein du système d'enseignement, entre l'éducation et l'emploi.

"Le MESS a développé à ce jour 72 normes professionnelles et 46 certifications professionnelles couvrant les secteurs de la métallurgie et de l'automobile "

Dans la lignée de la mission de pionnier de la MESS et du TİSK auprès de l'EFP, nous avons récemment mis en œuvre et réalisé le projet « Mobility in the Automotive Sector through ECVET – MAS ECVET » (Mobilité au sein du secteur automobile via ECVET- MAS ECVET), avec le soutien du Programme de transfert d'innovation Leonardo da Vinci et le financement de l'Agence nationale turque. Ce projet était axé sur l'application d'ECVET dans le secteur automobile. Son objectif était de répondre aux besoins croissants de certifications de ce secteur, tout en contribuant à accroître l'employabilité des travailleurs et la compétitivité des entreprises. Plus spécifiquement, le projet visait à vérifier et reconnaître les acquis d'apprentissage obtenus dans des environnements formels, non formels et informels. Dans le cadre de ce projet, nous nous sommes attachés à tester toutes les dimensions d'ECVET en vue de préparer le secteur automobile à la mise en œuvre d'ECVET au sein des systèmes d'EFP nationaux. Pendant toute la durée du projet, nous avons maintenu une coopération étroite avec le Ministère de l'éducation nationale turque et les résultats ont été soumis à la considération du Ministère.

Via ce projet, nous avons également tenté de comprendre dans quelle mesure la législation en vigueur soutient la mobilité internationale. À cet effet, nous avons réalisé des simulations ou études de cas pour tester l'aptitude de la législation turque à reconnaître les acquis d'apprentissage obtenus via des expériences de mobilité à court terme entre la Turquie et des pays de l'UE, à savoir l'Italie et l'Allemagne. Nous avons constaté que la structure et les instruments fondamentaux à la reconnaissance de tels acquis d'apprentissage sont en place mais qu'il existe toujours certaines restrictions, sur lesquelles il convient de se pencher.

En tant qu'organisations partenaires sociales, il nous apparaît que ce processus de test constitue la valeur ajoutée la plus importante pour le développement de l'EFP. Grâce à notre travail de coopération avec nos entreprises membres, avec les syndicats en tant que partenaires, avec les établissements d'enseignement et avec les autorités nationales, nous sommes à même d'explorer les possibilités, de tester les idées et d'aider à identifier les étapes à franchir.

Les réformes ne sont jamais faciles à introduire et sont généralement pénibles. Grâce à ECVET, les étapes de conceptualisation et de justification de la réforme de l'EFP sont déjà prises en charge. La mise en œuvre d'ECVET en pratique implique cependant des efforts substantiels en termes de sensibilisation et d'accroissement du niveau d'information et de compréhension des parties prenantes.

Katherine Latta, Responsable des programmes européens, UK NARIC (Point de contact national ECVET pour l'Angleterre)

Un projet de transfert d'innovation teste ECVET "en pratique"

Plusieurs partenaires d'Angleterre, de Finlande et d'Autriche ont passé deux ans à organiser un projet Leonardo da Vinci – Transfert d'innovation intitulé « Developing ECVET in Practice » (Développer ECVET en pratique - DECViP).

Démarré en 2012, le projet visait à approfondir le développement de l'utilisation des principes et outils d'ECVET via une série de tests et le partage de pratiques innovantes entre les partenaires du projet. Coordonnée par le Point de contact national pour l'Angleterre (UK NARIC), l'équipe était composée du VTCT (un organisme anglais spécialisé dans la conception et l'octroi de certifications professionnelles), du Sedu (un établissement professionnel finlandais), du laboratoire de recherche 3s (une association de recherche à but non lucratif autrichienne et auteur de « Let's Go Europe! » - un guide sur ECVET publié en 2012) et d'Ofqual (le régulateur anglais des certifications professionnelles).

L'objectif du projet était de fournir aux professionnels de l'EFP un « guide pratique » rassemblant des conseils, outils et exemples. À cet effet, les partenaires du projet ont testé ECVET en suivant une approche « étape par étape » basée sur la mobilité géographique.

Les membres de l'équipe ont commencé par revoir la manière dont les points ECVET pourraient être utilisés, notamment en relation avec les approches existantes des crédits et avec les différents systèmes. Les méthodes d'affectation de points ont été testées et appliquées à différentes unités et certifications. Les acquis ont été comparés (par rapport aux unités au sein du même système et entre les systèmes anglais et finnois). Du fait des différences concernant l'affectation des crédits au sein des systèmes nationaux, des disparités entre les certifications et des inégalités que représentaient les années à « temps plein », les partenaires ont conclu qu'il serait plus productif d'axer le projet sur les acquis d'apprentissage. L'approche la plus pratique consistait à comparer les acquis d'apprentissage, sélectionner les acquis à obtenir puis à octroyer des crédits aux apprenants, crédits similaires à ceux octroyés par leur système de certification national. À noter que le rapport de juillet 2014 sur la mise en œuvre d'ECVET fait écho à ces conclusions. Il indique en effet que « la mise en œuvre d'ECVET devrait se pencher davantage sur les crédits en tant qu'acquis d'apprentissage et unités d'acquis d'apprentissage évalués, et il convient de faire clairement comprendre aux parties prenantes que les points de crédits constituent des éléments complémentaires et secondaires d'ECVET et non l'élément principal. » (1)

Suite à cette première phase du projet, le Sedu et le VTCT ont collaboré étroitement à l'utilisation d'ECVET dans le cadre de la mobilité géographique. S'appuyant sur une approche « étape par étape », ils ont identifié les points nécessitant davantage de travail et ceux qui pourraient être facilement mis en place. Ce type de projet ne pouvant pas être appliqué à des apprenants « réels », des

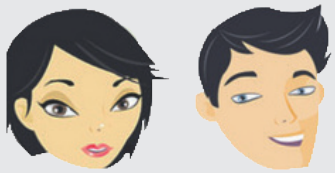

Maija et Darren, nos apprenants fictifs

(1) http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/more_info/evaluations/docs/education/ecvet14_en.pdf

Photos de Kirsi Lounela du Sedu et Stephen Vickers du VTCT présentant le projet lors de l'évènement de diffusion finale du projet DECViP à Londres le 25 septembre 2014

apprenants « fictifs » ont été utilisés pour simuler le processus. Il s'agissait d'étudiants en coiffure nommés « Maija » pour la Finlande et « Darren » pour l'Angleterre. Tout au long du processus, le VTCT et le Sedu ont été soutenus par un centre de formation anglais, le Highbury College de Portsmouth. Arrivés à cette phase du projet, les modèles européens d'Accord de partenariat et de contrat pédagogique étaient disponibles. L'équipe les a donc testé et a réfléchi à la manière de les compléter. Suite à ces tests, l'équipe a suggéré d'ajouter une section au document pour préciser l'organe responsable des éléments pratiques tels que l'organisation des voyages et l'assurance, qui constituent de réelles problématiques pour les professionnels. Le modèle complété de contrat pédagogique pour « Maija » est disponible en exemple dans la boîte à outils NetECVET.

La phase de test a montré qu'en pratique, la préparation et la négociation préalables à l'expérience de mobilité prennent du temps. Le processus de comparaison des acquis d'apprentissage était détaillé et peut se révéler chronophage. Les partenaires du projet ont également souligné que les certifications des évaluateurs pouvaient nécessiter une attention supplémentaire. Les certifications exigées pour les évaluateurs des certifications peuvent en effet varier d'un pays à l'autre.

Le guide « Make It Count » s'appuie sur les leçons tirées du projet. À l'aide des apprenants fictifs « Maija » et « Darren » pour illustrer l'utilisation pratique d'ECVET, le guide fournit des informations et des conseils sur l'utilisation d'ECVET, de l'Accord de partenariat et des contrats pédagogiques. Il couvre les difficultés pratiques auxquels l'apprenant pourrait être confronté pendant son expérience de mobilité. Concis et écrit en langage simple, il s'adresse aux professionnels en quête d'informations claires sur la manière d'utiliser ECVET avec leurs apprenants. Le guide a été élaboré en suivant un format « avant, pendant, après » pour permettre aux professionnels de suivre le processus du début à la fin. Il insiste toutefois particulièrement sur l'importance de la phase « avant ». Le guide comprend également une section expliquant « Pourquoi utiliser ECVET ? », qui présente les avantages du système aux professionnels. Par exemple, l'établissement dont dépend « Maija » explique *« Nous avons décidé d'utiliser ECVET parce que… il aide les utilisateurs à se concentrer sur l'essentiel : les acquis d'apprentissage. Étape par étape, il établit un langage commun pour la mobilité des apprenants partout en Europe. »*

L'un des aspects importants du projet a été l'accent mis sur le partage des acquis avec les experts ECVET des pays partenaires. L'équipe du projet était composée d'organisations membres des groupes d'experts ECVET nationaux et sont de ce fait bien placées pour discuter des conclusions avec leurs homologues au niveau national.

Le projet s'est achevé en septembre 2014 avec un évènement final à Londres, auquel ont participé des experts ECVET, des professionnels et des décideurs. L'équipe a partagé les informations fournies dans le guide et expliqué comment utiliser les conseils pour soutenir ECVET en pratique. Bien que le projet soit terminé, les conclusions resteront disponibles à l'avenir. Des exemplaires du guide ont été distribués et la version électronique est en libre accès sur le site www.decvip.eu. Le Point de contact national ECVET pour l'Angleterre se tient à votre disposition pour toute question et pour fournir des informations supplémentaires sur le projet et ses conclusions.

Bien que le projet se soit appuyé sur des apprenants « théoriques », le premier groupe d'étudiants réels du Sedu à Seinäjoki se rendra à Highbury College, à Portsmouth, dans le cadre d'une expérience de mobilité en novembre 2014.

Informations sur le projet :
www.decvip.eu
Partenaires du projet :
ECVET NCP pour l'Angleterre (www.ecctis.co.uk/ecvet)
VTCT (www.vtct.org.uk)
Sedu (www.sedu.fi)
3s (www.3s.co.at)
Ofqual (www.ofqual.gov.uk)

Claudia Ball, DEKRA Akademie GmbH

euVETsupport

euVETsupport est une structure de soutien en ligne destinée aux personnes intéressées par l'application d'ECVET et du CEC à l'enseignement et la formation professionnels en Europe.

Il est principalement axé sur le secteur du transport de la logistique. Via sa plateforme en ligne, euVETsupport fournit des informations sur le CEC et ECVET. Ces informations se présentent notamment sous la forme d'exemples pratiques d'application de ces instruments européens, d'opportunités d'échange et de communication entre professionnels de l'EFP en Europe, d'outils de formation en ligne tels que des tutoriels, cours, webinaires et ateliers destinés à ceux utilisant les instruments européens pour appliquer l'approche basée sur les acquis d'apprentissage.

L'objectif principal de l'initiative euVETsupport est de rendre plus concrets et tangibles les instruments européens tels qu'EQF et ECVET, ainsi que les approches basées sur les acquis d'apprentissage qui sous-tendent ces instruments. Elle s'adresse aux professionnels de l'EFP travaillant au sein d'établissements, aux entreprises, aux prestataires d'EFP, ainsi qu'aux autres organisations. Pour parvenir à son objectif, le consortium euVETsupport, débuté en 2012 sous l'égide de la DEKRA Akademie (DE), a mis en place des structures de soutien visant à promouvoir la mise en œuvre pratique et la dimension européenne de ces instruments.

La première tâche du projet euVETsupport a consisté à terminer le projet qui l'avait précédé, à savoir EQF Predict (www.project-predict.eu). Les participants se sont ainsi penchés sur les problèmes pratiques associés à la mise en œuvre de l'approche basée sur les acquis d'apprentissage dans le contexte du CEC, sur les prérequis à l'application d'ECVET à des activités liées à la mobilité et sur la place d'ECVET dans les processus de reconnaissance et de validation des apprentissages antérieurs (non formels et informels). L'accent a été plus particulièrement mis sur les besoins spécifiques des deux principaux groupes cibles du projet euVETsupport : les employeurs du secteur du transport et de la logistique et les prestataires d'EFP de ce secteur. Leurs besoins et intérêts concernant l'application de ces instruments européens ont été analysés et trois guides ont été produits à l'intention du secteur. Ces guides abordent les thèmes suivants :

- l'application pratique du CEC dans la pratique quotidienne de l'EFP ;
- la mise en œuvre pratique de la mobilité ECVET dans le cadre de l'EFP initial ;
- ECVET et apprentissage antérieur, évaluation et reconnaissance – leur application à la pratique de l'EFP.

"L'objectif principal de l'initiative euVETsupport est de rendre plus concrets et tangibles les instruments européens pour les professionnels de l'EFP travaillant au sein d'établissements, ainsi que pour les entreprises, les prestataires d'EFP et autres organisations"

Ces guides proposent une introduction aux professionnels de l'EFP et fournissent des informations précieuses concernant l'intérêt manifesté par le secteur et le soutien nécessaire à l'application du CEC et d'ECVET. L'achèvement de ce projet, démarré par EQF Predict, a aidé l'équipe organisatrice du projet euVETsupport à identifier les priorités du nouveau projet.

Le portail en ligne d'euVETsupport

Au cœur de l'initiative euVETsupport se trouve un portail en ligne qui fournit des informations sur le CEC, ECVET et d'autres instruments européens. Le portail en ligne vise à aider les professionnels de l'EFP et les autres à comprendre et utiliser les instruments européens. Le portail euVETsupport comprend :

- de courtes vidéos sur les différentes manières d'utiliser les instruments européens dans le contexte de l'EFP et des ressources humaines. Les exemples vont droit au but et commencent par établir les défis quotidiens auxquels sont confrontés les professionnels de l'EFP et des ressources humaines ;
- des informations générales sur le CEC et ECVET. Ces informations ont été préparées et sélectionnées spécifiquement pour les professionnels de l'EFP et des ressources humaines ;
- un espace d'apprentissage virtuel comprenant des cours en ligne et des webinaires sur les fondamentaux des instruments européens et leur application pratique ;
- d'autres outils et services sophistiqués tels qu'une bibliothèque thématique, un accès à un groupe d'experts et un forum de consultation dans lequel les membres peuvent solliciter le soutien d'experts et d'homologues.

Les vidéos

Elles s'adressent aux professionnels de l'EFP et expliquent de manière simple comment les instruments européens peuvent aider à éliminer les défis pratiques quotidiens. Toutes les vidéos mettent en scène une situation utilisant des instruments européens, comme par exemple un chef d'entreprise cherchant à pouvoir un poste au sein de son entreprise, un professionnel des ressources humaines et un responsable pédagogique d'un institut de formation régional souhaitant attirer et former des jeunes aux métiers du transport et de la logistique, ou encore deux responsables de programmes travaillant pour des prestataires d'EFP cherchant des moyens de tirer parti d'une approche européenne de leur travail. Les vidéos montrent les défis pratiques et concrets auxquels font face les professionnels au quotidien et auxquels peuvent répondre les instruments européens. Les termes « CEC » et « ECVET » ne sont parfois volontairement pas utilisés dans les vidéos, afin de ne pas détourner l'attention de l'objet principal : la résolution des problèmes ou des difficultés rencontrés par les différents groupes cibles.

Les vidéos ont été conçues pour être utilisées par ceux dont le système bénéficie d'un « effet multiplicateur », comme les experts ECVET. Le but de ces vidéos axées sur les problèmes est d'aider à introduire les instruments européens auprès des professionnels de l'EFP et des ressources humaines et de leur montrer comment ceux-ci peuvent les aider au quotidien. Les vidéos, ainsi que les autres outils euVETsupport, sont disponibles en plusieurs langues européennes. Elles sont accessibles sur le portail de l'euVETsupport et sur YouTube. Elles couvrent les sujets suivants :

- la mobilité transfrontalière des apprenants ;
- la reconnaissance des apprentissages antérieurs ;
- la compréhension des certifications étrangères ;
- comment adapter l'enseignement aux besoins de l'Europe ;
- l'introduction sur le fonctionnement du CEC et d'ECVET.

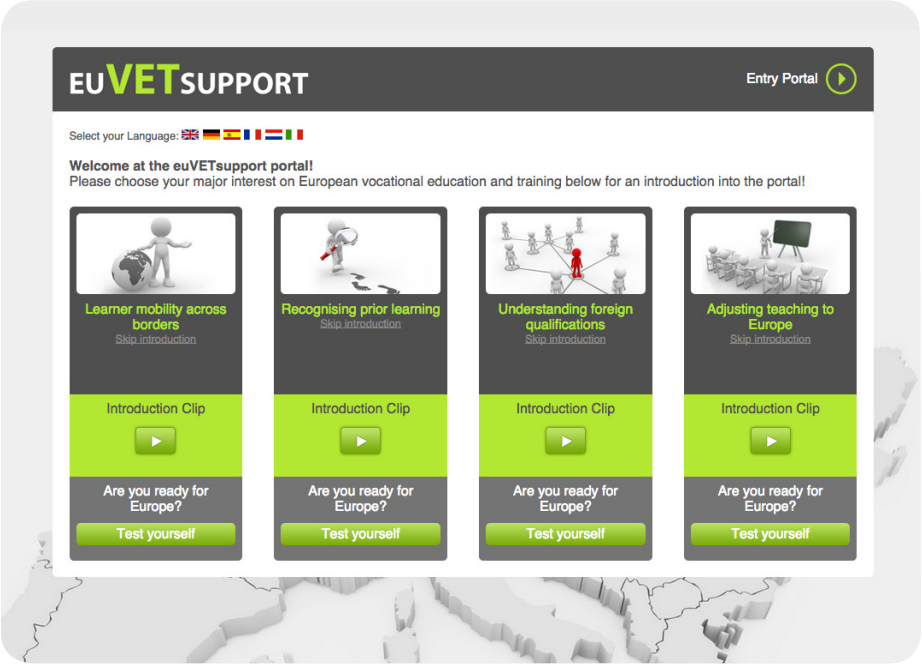

Les informations et supports d'apprentissage

Outre les courtes vidéos, le portail de l'euVETsupport fournit des informations fondamentales sur le CEC et ECVET, ainsi que sur sa mise en œuvre dans différents contextes et États membres. Cette section du portail utilise une approche claire basée sur un « groupe cible » pour répondre aux besoins et intérêts spécifiques des professionnels des ressources humaines et de l'EFP.

Le portail offre également des opportunités d'apprentissage virtuelles aux professionnels de l'EFP et des ressources humaines, afin de leur permettre d'accéder à des supports et des formations plus avancés et plus complets sur l'utilisation du CEC et d'ECVET. Ces formations sont organisées via des webinaires d'experts sur des sujets tels que l'« Introduction aux instruments européens » ou encore « Garantir la qualité de la mobilité des apprenants ». Ces webinaires, ainsi que d'autres conférences et présentations, sont également disponibles dans l'espace d'apprentissage d'euVETsupport. À l'avenir, d'autres vidéos sur les instruments européens et leur mise en œuvre pratique seront ajoutées. Enfin, le projet euVETsupport propose des cours en ligne sur des sujets tels que la « Mise en œuvre de la mobilité dans le cadre d'ECVET » et « Travailler avec l'approche basée sur des acquis d'apprentissage ». Ces cours sont à la disposition de ceux souhaitant approfondir leurs connaissances de l'application pratique des instruments européens.

Soutenir les professionnels de l'EFP grâce à différentes expériences des instruments européens

L'un des objectifs principaux d'euVETsupport est de répondre aux besoins des professionnels de l'EFP ayant différents niveaux d'apprentissage antérieur et d'expérience des instruments européens. Si les vidéos se penchent en premier lieu sur les besoins et intérêts de ceux pour qui le contexte européen est nouveau, il est important de soutenir également les professionnels de l'EFP et des ressources humaines ayant des questions, difficultés, intérêts et besoins très spécifiques. Pour ce faire, des webinaires, tutoriels et cours en ligne sont disponibles. L'idée de ces cours est d'aider ceux qui sont déjà familiarisés aux instruments européens mais nécessitant des informations supplémentaires sur leur application dans un contexte pratique. euVETsupport dispose d'une bibliothèque d'informations compilées par un groupe d'experts. Celle-ci permet de répondre, en plus du forum de consultation, aux besoins de professionnels déjà expérimentés dans le domaine et souhaitant échanger des pratiques et discuter de nouvelles idées avec leurs pairs et avec des experts de la problématique. Ces échanges leur permettent d'approfondir leurs connaissances de l'application pratique du CEC et d'ECVET et d'améliorer leur pratique de l'EFP via des discussions avec des homologues d'autres pays.

À suivre

Le projet euVETsupport, financé par le Programme d'apprentissage tout au long de la vie de la Commission européenne, s'est achevé par l'organisation de deux ateliers intéressants et interactifs à Berlin en septembre 2014. Ces ateliers s'adressaient aux professionnels de l'EFP et à ceux ayant un rôle de multiplicateur. Le travail accompli par le projet euVETsupport va continuer, grâce à d'autres projets actuellement en cours ou à venir. Le projet METALOG (www.project-metalog.eu), qui travaille à l'établissement d'un Cadre de certifications sectoriel pour le transport et la logistique, sera le premier à prendre la relève. D'autres partenaires ont exprimé leur souhait de se joindre au consortium initial. Le portail euVETsupport constituera le point d'attache des projets CEC et ECVET dédiés aux secteurs du transport et de la logistique. Les organismes et réseaux intéressés par cette activité sont invités à utiliser les structures existantes d'euVETsupport.

Le portail euVETsupport est accessible via l'adresse www.euVETsupport.eu

Le coordinateur du projet peut être contacté à l'adresse suivante : registration@euVETsupport.eu

ECVET Team : le programme de travail 2015

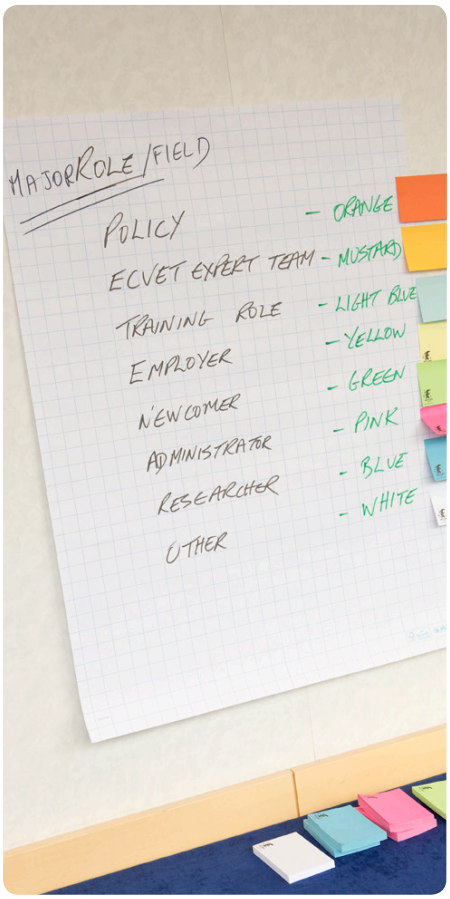

Les trois premières années d'activité de l'Équipe d'appui ECVET ont été consacrées à la mise en place du secrétariat et de la structure de soutien des membres du groupe des utilisateurs ECVET, leur accompagnement et à celui des membres du réseau dans les premières étapes de la mise en œuvre d'ECVET, au lancement des activités de coopération entre les membres du réseau et les différents acteurs de l'EFP, à la promotion des activités de réseautage et de communication. La 4ème année s'est attachée à renforcer l'activité de réseautage via le lancement de la plateforme collaborative des Communautés de pratiques ECVET et la mise en place de plusieurs ateliers à l'intention des membres du groupe des utilisateurs, à l'organisation d'activités d'apprentissage par les pairs pour les coordinateurs des équipes nationales d'experts ECVET et de sessions d'apprentissage entre pairs dédiées à des sujets spécifiques tels que les liens entre l'EFP et l'enseignement supérieur.

Le programme de travail pour 2015 sera similaire à celui de l'année dernière, et visera à :

- Renforcer les activités d'apprentissage par les pairs dédiées à des sujets spécifiques (par exemple ECVET et le marché du travail)
- Explorer et/ou renforcer la coopération possible avec d'autres initiatives européennes[1].

Les évènements habituels de l'équipe d'appui ECVET sont également confirmés pour 2015 :

- Le Forum annuel, qui rassemble toute la Communauté ECVET, se tiendra fin octobre 2015 ;
- Les séminaires sur la Mobilité et l'apprentissage tout au long de la vie seront réitérés.
- ECVET MAG tiendra la Communauté ECVET informée, avec trois numéros.
- Les parties prenantes peuvent demander l'organisation d'un séminaire ECVET personnalisé.

Le premier rendez-vous de 2015 sera le séminaire ECVET et la Mobilité qui aura lieu à Barcelone du 28 au 30 janvier.

Le calendrier complet et détaillé des activités de 2015 sera publié dans la prochaine édition d'ECVET MAG. À suivre !

(1) Un groupe de travail ECVET/EQAVET conjoint a été mis en place en 2014 et les participants se sont déjà rencontrés deux fois. En 2015, les activités du groupe de travail se poursuivront, et les résultats définitifs devraient être présentés fin mai.

ecvet

European Credit system for
Vocational Education & Training

www.ecvet-team.eu

European
Commission